

niers n'avait pu être éclaircie. De quel endroit de France, pour venir au Canada, étaient partis Nicolas Rivard, Etienne Gélinas et Charles Lesieur ? Impossible de le savoir. Et, cependant ces trois colons français sont la tige de familles très honorables, très nombreuses également, dont les puissants rameaux se sont répandus un peu partout dans la province de Québec, surtout dans la région de Trois-Rivières.

Mais, trêve aux réflexions. Le fameux greffe est retrouvé et j'ai pu, parmi une liasse d'actes, lire tout au long, le contrat de mariage de mon ancêtre, Charles Lesieur, sieur de la Pierre, avec Françoise de Lafond, acte passé devant maître Cusson, le onze octobre mil six-cent-soixante-et-onze, au Cap-de-la-Madeleine. Depuis audelà de vingt ans, j'ai fait des recherches aux archives de Montréal, de Québec, d'Ottawa pour retrouver ce contrat de mariage, et cela toujours inutilement. En 1899, lors de la publication des généalogies des familles Gélinas-Bellemare, Lesieur-Desaulniers, il m'a été particulièrement pénible de ne pas avoir de renseignements précis à ce sujet. Quelle n'a donc pas été ma joie de recevoir, de M. Barthe lui-même, la bonne nouvelle que le document tant cherché figurait parmi les actes du notaire Cusson et qu'il était à ma disposition ! J'ai pris une copie fidèle du document, que les bienveillants lecteurs des *Recherches Historiques* pourront lire et consulter au besoin. Sa lecture ne manquera pas de causer une grande joie à tous les Lesieur, les Lapierre, Duchêne, Desaulniers, Coulomb, tous descendants directs de Charles Lesieur, sieur de la Pierre.

Voici l'acte en question :

“ Pardevant Jean Cusson, notaire royal en la juridiction du Cap-de-la-Madeleine, et témoins soussignés au traité et accord de mariage qui s'en suit, furent